



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DOSSIER DE PRESSE

**PARRAINEZ UN JEUNE
QUI A RATE UNE MARCHE DE LA VIE**

POINT PRESSE - RESTAURANT PIERRE GAGNAIRE

6 JUILLET 2006



2006
faisons de 2006
un **marchepied**
pour **l'avenir**
l'avenir

<http://www.parrainage.justice.gouv.fr>

SOMMAIRE

- COMMUNIQUE

- PASCAL CLEMENT : FAISONS DE 2006 UN MARCHEPIED POUR L'AVENIR

- LE PARRAINAGE : UN ACCES AU MONDE DE L'ENTREPRISE
 - LE PARRAIN
 - LE JEUNE
 - LE REFERENT JUDICIAIRE

- SITUATIONS CONCRETES ET PROJETS

- ANNEXES :
 - LETTRE DE PASCAL CLEMENT, GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE
 - LETTRE DE PIERRE GAGNAIRE EN FAVEUR DU PARRAINAGE A 500 CHEFS ET RESTAURATEURS
 - ILS S'ENGAGENT

COMMUNIQUE

Paris, le 4 juillet 2006

Pascal Clément, Garde des Sceaux, ministre de la Justice dressera jeudi 6 juillet 2006 à 12H00 un premier bilan de l'opération de parrainage des jeunes placés sous main de Justice, dans les locaux du restaurant de Pierre Gagnaire, 6 rue Balzac, Paris 8ème, trois étoiles au guide Michelin (récemment élu troisième meilleur chef du monde), parrain national de l'opération.

A cette occasion, Pascal Clément et Pierre Gagnaire, s'associeront pour lancer un appel à 500 chefs de toute la France pour qu'ils accueillent, à l'instar de Pierre Gagnaire, un jeune dans leur entreprise.

La filière des métiers de la restauration présente un potentiel de professionnalisation important pour les jeunes placés sous main de Justice. Avec plus de 50 centres d'action éducative spécialisés, la direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse accueille chaque année quelque 350 mineurs qui souhaitent s'orienter vers les métiers de bouche dans le cadre de leur insertion.

Cet appel est lancé alors que 600 parrains ont déjà fait acte de candidature via le site <http://www.parrainage.justice.gouv.fr>. Tous sont prêts à donner bénévolement de leur temps pour parrainer un jeune qui a raté une marche de la vie. 200 jeunes bénéficient déjà d'un accompagnement personnalisé et Pascal Clément a souhaité que l'effort entamé se poursuive afin que 1000 jeunes puissent être parrainés d'ici à la fin de l'année 2006.

Un parrain, une mission : le parrain aide son filleul dans l'élaboration de son projet professionnel lors de rendez-vous réguliers. Il entreprend avec lui un travail de préparation à l'accès à l'emploi (orientation, découverte du monde de l'entreprise, rédaction de CV, simulation d'entretien d'embauche), puis le cas échéant ouvre son carnet d'adresses pour l'orienter vers un stage, un apprentissage ou pourquoi pas vers un emploi. Le ministère de la Justice offre ainsi à ces jeunes une nouvelle chance grâce à l'encadrement de professionnels expérimentés, prêts à donner de leur temps, à partager leur expérience et à les orienter dans leurs démarches.

Pour des raisons logistiques, les journalistes sont invités à confirmer leur présence au 01 44 77 22 02.

CONTACTS PRESSE

Sophie CHEVALLON - Guillaume DIDIER
Conseillers pour la presse et la communication du Garde des Sceaux, ministre de la Justice
Tél. : 01 44 77 63 39 / 22 02



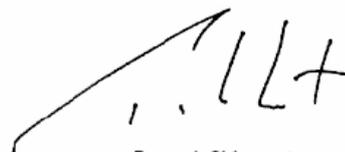
L'insertion professionnelle des jeunes est l'un des défis auxquels notre société est confrontée.

Celle des jeunes placés sous main de justice s'avère souvent encore plus difficile, elle constitue pourtant l'un des moyens les plus efficaces pour permettre aux jeunes de trouver leur place dans la société civile.

J'ai décidé de mettre en œuvre le parrainage de ces jeunes par des chefs d'entreprise et des cadres de la Nation.

En offrant aux jeunes la possibilité de découvrir le monde du travail qui leur semble lointain, voire inaccessible, les chefs d'entreprise accomplissent une démarche citoyenne. Ils s'engagent à recevoir ces jeunes quelques heures, à leur faire découvrir concrètement le monde du travail et enfin à ouvrir leur carnet d'adresses pour les guider dans leur avenir professionnel.

Ainsi en agissant ensemble, nous pouvons offrir une chance supplémentaire à des jeunes qui ont raté une marche de la vie.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping stroke followed by several vertical and horizontal lines, resembling the letters 'PCL'.

Pascal Clément,

Garde des Sceaux, ministre de la Justice

LE PARRAINAGE : UN ACCES AU MONDE DE L'EMPLOI

Le parrainage permet de créer une passerelle entre la protection judiciaire de la jeunesse et l'univers de l'entreprise. Il privilégie chez les jeunes l'acquisition de savoirs fondamentaux au contact de parrains et d'accompagnateurs expérimentés.

Les jeunes concernés sont identifiés par les services de la direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) qui proposent au parrain la signature d'un protocole. Celui-ci est conclu pour quelques heures ou quelques jours sur une durée déterminée, en fonction de la disponibilité du parrain et des besoins du jeune.

Le parrain : la clef de contact

Qui ?

- Professionnel actif : salarié, cadre, dirigeant d'entreprise, artisan, élu...
- Retraité, préretraité.

Comment ?

- Par le partage de son expérience.
- Par des rencontres régulières avec le jeune.
- Par une activation de ses réseaux personnels et professionnels.

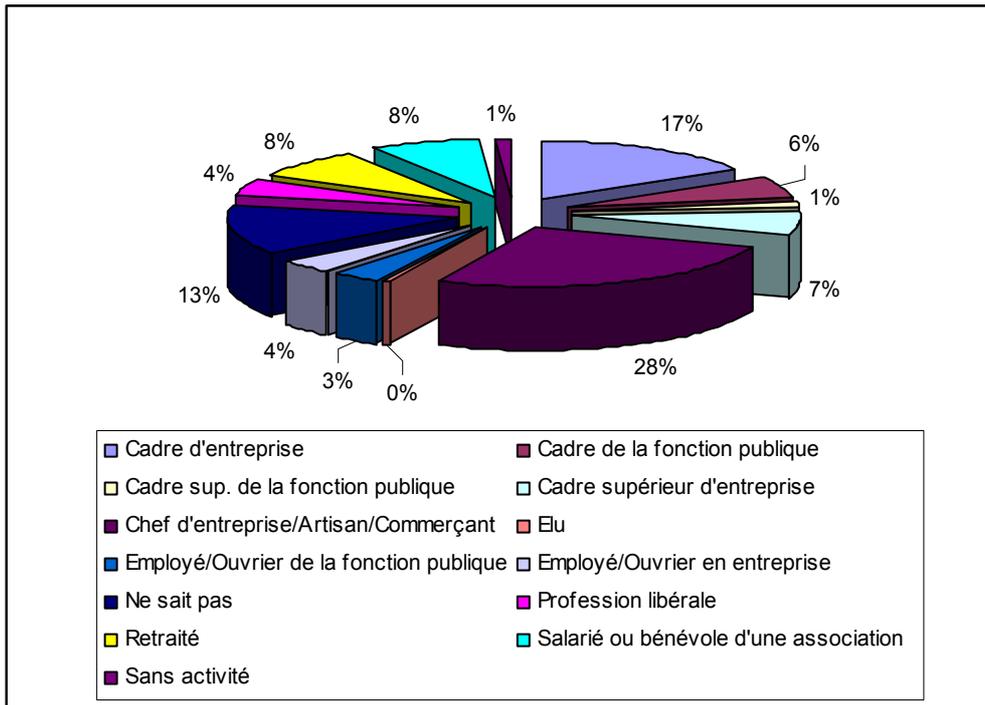
Témoignages

- « Le jeune prend confiance avec moi. Il dit que c'est parce que c'est simple entre nous. Je ne le juge pas ».
- « Je suis un chef d'entreprise serein, c'est pourquoi j'ai envie de penser aux autres ».
- « Je suis fier d'accueillir un jeune qui veut s'en sortir. C'est une question de responsabilité sociale ».
- « L'insertion d'un jeune en difficulté, ce n'est pas simplement le rôle de l'Etat. Cela se joue souvent sur un « coup de pouce ». Alors si mon entreprise peut le lui donner... ».

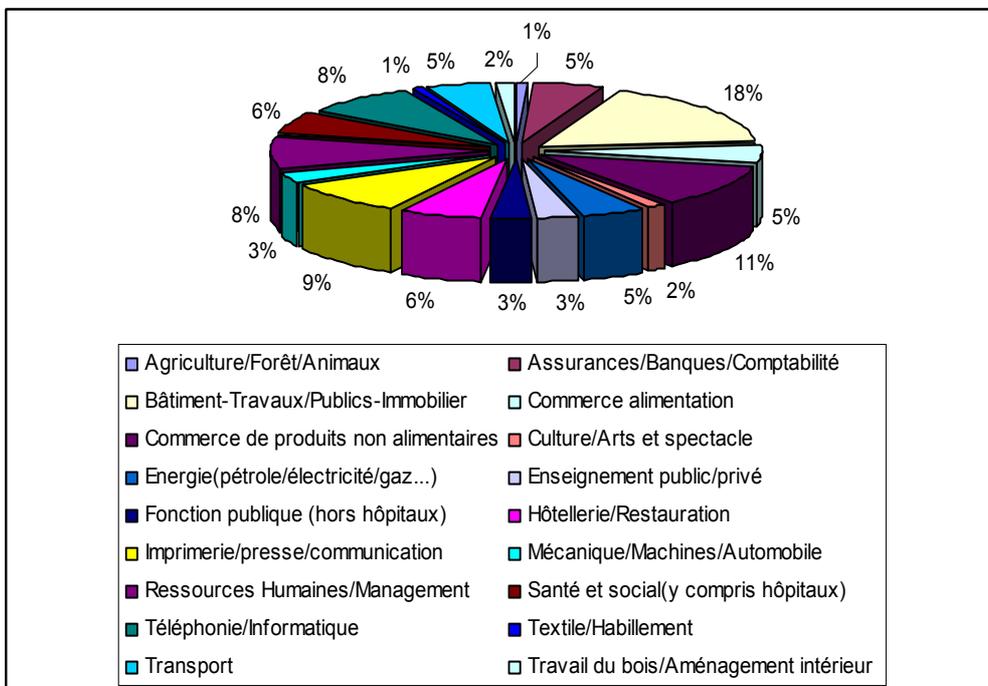
Qui sont-ils ?

- Sur 587 parrains (ou candidats au statut de parrain) recensés au 30 juin 2006 sur tout le territoire, 291 sont des artisans, des commerçants, des cadres ou des chefs d'entreprise.

Répartition des parrains par catégorie socioprofessionnelle



Répartition des parrains par secteur d'activité



Le jeune : un mineur sous mandat judiciaire

Qui ?

- Mineur de 13 à 18 ans sous mandat judiciaire civil ou pénal
- Jeune majeur protégé (18-21 ans)

Comment ?

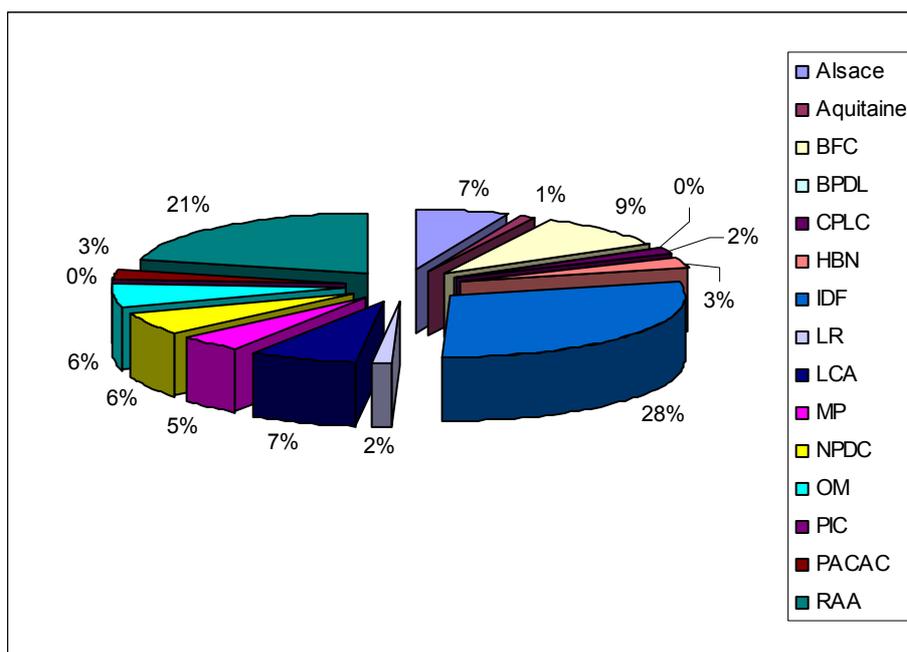
- Par une inscription préalable dans un projet professionnel et une motivation identifiés par le référent judiciaire.

Témoignages

- « Maintenant, je me couche tôt et j'arrive à l'heure le matin. Ca se passe bien ».
- « Grâce à mon parrain, j'ai trouvé un boulot. Avec ma copine, on cherche un studio ».
- « Je ne vois plus ma famille. Ca me fait du bien que quelqu'un s'intéresse à ce que je fais de ma vie ».
- « Avec ma marraine, ça a vraiment accroché. On s'appelle toutes les semaines ».

Qui sont-ils ?

- Sur 200 bénéficiaires au 30 juin 2006, 50 % sont sous main de justice pénale ; 50 % sont sous mandat judiciaire civil (jeunes majeurs protégés inclus).
- Répartition géographique des mineurs parrainés :



Le référent judiciaire : un agent de la PJJ

Qui ?

- Educateur PJJ.
- Professeur technique PJJ lorsque le jeune a débuté une formation.

Comment ?

- Par une mise en relation entre le jeune et le parrain.
- Par des rencontres régulières de suivi avec le parrain et le jeune.

Témoignages

- « Grâce au parrainage, nous avons trouvé sept entreprises en 14 heures ».
- « Les jeunes abandonnent leurs préjugés sur le monde du travail et comprennent que le parrainage n'est pas un dû mais un moteur ».
- « Nous détectons la capacité des jeunes à s'intégrer dans l'entreprise, à en comprendre les codes ».

SITUATIONS CONCRETES ET PROJETS

Conçus pour s'adapter aux différents profils des jeunes concernés, le parrainage doit rester souple dans ses modalités et valoriser l'ensemble des compétences qu'offrent les quelque 600 parrains répertoriés dans les 15 régions de la DPJJ. Après s'être inscrit sur le site <http://www.parrainage.justice.gouv.fr>, chacun d'eux rencontre un représentant de la PJJ dans son département. C'est sur cette base que les directions départementales de la Protection judiciaire de la Jeunesse cherchent ensuite à faire coïncider le type d'accompagnement proposé par un parrain avec l'intérêt d'un filleul.

Des possibilités très variées

- Etre guidé dans la définition d'un projet par un professionnel des ressources humaines.
- Découvrir le parcours d'un salarié retraité avec ses succès et ses échecs.
- Comprendre les motivations d'un jeune entrepreneur ou d'un ouvrier qualifié.
- Avoir accès à un carnet d'adresses riche de contacts permettant d'affiner un projet professionnel ou de passer des entretiens d'embauche ou de stage.
- Découvrir le fonctionnement d'une entreprise par des stages de courte durée.

Autant d'exemples de ce que veulent apporter les parrains –tous bénévoles- aux filleuls qu'ils accompagnent quelques heures ou plusieurs mois. Les personnels éducatifs de la PJJ –éducateurs, professeurs techniques- soutiennent et encadrent les binômes dans leur démarche commune.

Un accompagnement personnalisé

En Alsace, un artisan coiffeur parraine un jeune intéressé par la mécanique. En utilisant le réseau du syndicat local de commerçants, ce dernier a été mis en relation avec un garagiste. Le jeune a découvert par phases le fonctionnement du garage tout en continuant de rencontrer son parrain coiffeur. Pour son éducateur référent, le jeune a progressé. « *Le parrainage, c'est un moteur. Le jeune rentre content, parle de son travail. Avec ses camarades, ils déconstruisent leurs préjugés sur le monde du travail. Et s'il y a des petites jalousies, je note surtout une motivation retrouvée* ».

Dans le nord, un gérant de société spécialisée dans la rénovation de maisons individuelles a rapidement été séduit par le dispositif. « *C'était l'occasion de concilier le développement de [son] entreprise avec celui d'un jeune de la région* » dans une branche d'activité où un ouvrier bien formé trouve facilement un emploi et une rémunération attractive. Intégré à une équipe de trois personnes, le filleul a participé à la réhabilitation complète et à la mise aux normes de trois habitations. L'ampleur des travaux nécessitant l'intervention croisée de nombreux corps de métiers –maçons, plaquistes, peintres, électriciens, plombiers...- il a fait le tour des postes fonctionnels du chantier. A l'issue d'un premier trimestre de découverte, c'est le métier de plaquiste qui a retenu son attention. L'entrepreneur est convaincu « *de la motivation et des qualités techniques* » de son filleul, qui a commencé son apprentissage.

Quelques projets de conventions¹

Hervé et Sophie, cadres dans une grande société de conseil, vont accueillir Mona pendant six mois.

Mona, 17 ans, n'a pas récidivé depuis ses premiers démêlés judiciaires mais reste suivie par un éducateur de la PJJ. Décidés à s'investir dans sa réinsertion, Hervé et Sophie, tous deux spécialisés dans la gestion des ressources humaines, vont l'accueillir sur leur lieu de travail durant six mois comme observatrice... et assistante. Contrairement à certaines de ses amies, Mona aura alors des horaires. Elle devra comprendre les consignes et accepter des contraintes qu'elle n'a plus depuis longtemps. Elle devra aussi apprendre à communiquer avec des cadres d'entreprise, public dont elle est peu familière. Le renouveau de son quotidien devrait lui permettre de mûrir, de prendre de l'assurance et de devenir plus féminine.

Jacques, 60 ans, veut permettre à Kamel de décrocher son premier emploi.

Kamel, 16 ans, est un jeune de Seine Saint Denis condamné à l'automne 2005 pour sa participation aux émeutes urbaines. Il a accepté de rencontrer Jacques, senior retraité de la direction commerciale d'une enseigne de la grande distribution. Jacques a du temps, des contacts et de l'expérience. Il va apprendre à Kamel à démarcher des entreprises et décrocher des entretiens, à rédiger un CV, à réagir aux questions gênantes. Du *coaching*, en somme, mais pas celui de la télé-réalité. Jacques n'est ni un éducateur, ni un conseiller de l'ANPE. Encore moins un formateur. Il n'a pas de passif avec Kamel. Leur solidarité, paradoxale, sera fondée sur l'échange : Kamel a besoin de Jacques pour intégrer la société ; Jacques a besoin de Kamel pour concrétiser son engagement.

Alain, député-maire, va ouvrir son carnet d'adresses à Yves.

Donner de son temps quand on est député-maire relève de la gageure. C'est pourtant ce à quoi s'est engagé Alain, élu francilien. Il devrait accueillir régulièrement Yves, jeune majeur qui vient découvrir la mairie. Celui-ci va découvrir à travers son parrain la complexité de la gestion d'une collectivité locale, de la police municipale aux services sociaux de la commune, en passant par la circulation, les permis de construire... Passé de l'autre côté du miroir, Yves prendra peut-être conscience de l'engagement de son parrain dans la vie publique, du conseil municipal aux bancs de l'Assemblée nationale. Au terme de leur relation, Alain permettra à Yves de choisir parmi les métiers exercés à la mairie celui qui lui plaît et lui correspond le mieux en termes de capacité d'apprentissage.

Paul, infirmier en chef, va accueillir Raïssa en immersion dans son service.

Paul, chef infirmier d'un centre hospitalier bourguignon, a répondu avec enthousiasme à l'appel lancé au moment de la création du parrainage. Parce que son univers professionnel offre une importante variété de métiers accessibles aux jeunes, il va permettre à Raïssa, intéressée par le métier d'aide soignante, de confronter son projet à la réalité. C'est à travers la confiance que le personnel hospitalier lui accordera

¹ Les prénoms ont été modifiés.

qu'elle parviendra à se sentir investie d'une responsabilité, étape fondamentale dans son parcours de réinsertion.

Damien, maître bottier, va initier Jean au compagnonnage

Pour la première fois, Damien, maître bottier, va initier au métier de la cordonnerie un adolescent récemment sorti d'un placement en centre éducatif fermé (CEF). Les cordonniers vivent dans un univers de règles et de traditions, et tirent leur fierté du travail bien fait. Pour Damien, former un compagnon est d'abord transmettre des valeurs. C'est cet aspect qui lui a donné envie de s'investir. De son côté, Jean, en échec scolaire, a un réel besoin de valorisation. Au sein de la manufacture, toute l'attention et la solidarité des ouvriers bottiers seront mobilisées.

Lettre de Pascal Clément, Garde des Sceaux, ministre de la Justice à 500 chefs et restaurateurs

Mesdames, Messieurs,

Convaincu que l'insertion professionnelle des jeunes placés sous main de justice constitue l'un des moyens privilégiés de lutter contre la récidive des jeunes, j'ai souhaité mettre en œuvre une action de parrainage en leur faveur.

Des chefs d'entreprise, des cadres de la Nation, des artisans se sont engagés à mes côtés pour consacrer quelques heures de leur temps à l'accueil des jeunes, leur faisant découvrir le monde du travail, les guidant dans leurs démarches d'insertion et surtout ouvrant leur carnet d'adresses.

Pierre GAGNAIRE a été le premier à répondre présent. Il est devenu l'un des parrains officiels. Aujourd'hui, il vous invite à le suivre et à parrainer des jeunes attirés par votre métier, pleins d'admiration pour ses exigences mais qu'il faut épauler.

Je suis sûr que vous serez nombreux à répondre avec la même générosité à cet appel et qu'ainsi vous permettrez à de nombreux jeunes de découvrir un univers qui leur semble souvent inaccessible.

Je remercie tous ceux qui nous rejoindront en faveur du parrainage.

Pascal CLEMENT

Lettre de Pierre Gagnaire en faveur du parrainage à 500 chefs et restaurateurs

Chers confrères,

Comme beaucoup d'entre vous, j'ai commencé à travailler très tôt et je suis préoccupé par la situation de jeunes pleins d'intelligence et d'énergie mais éprouvant des difficultés à trouver des repères dans un système classique.

Ma relation ancienne et amicale avec Pascal CLEMENT, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, m'a convaincu de la nécessité de m'engager à ses côtés pour mettre en œuvre le parrainage des jeunes. Il s'agit pour chacun d'entre nous de se sentir responsable de l'avenir des jeunes.

C'est pourquoi j'ai accepté de devenir le parrain de cette action et de parrainer un jeune placé sous main de justice. A la faveur de cette expérience, j'ai découvert une institution judiciaire attentive et sincèrement préoccupée par l'insertion de ces jeunes. La Justice et le monde de l'entreprise peuvent les aider à quitter la spirale de l'échec et un univers violent. Le comportement de mon filleul a considérablement évolué en quelques mois. Dès l'automne, il sera apprenti dans notre maison.

Les valeurs véhiculées par notre métier : la rigueur, le respect, la possibilité de faire plaisir et donc d'être reconnu, entendu, apprécié, l'ont incontestablement aidé à trouver sa place au sein de mon équipe et lui ont permis de découvrir une attention dont il n'a pas toujours bénéficié.

Je vous invite à me rejoindre dans cette démarche et ce, sans effort dans la mesure où le ministère de la Justice prend en charge toute la partie administrative et technique liée au bon déroulement du parrainage des jeunes sous main de justice.

Sans angélisme et sans mettre en péril notre entreprise, nous pouvons faire œuvre utile.

Cordialement.

Pierre GAGNAIRE

Ils s'engagent

Aux côtés des parrains nationaux

SOPHIE DE MENTHON

Présidente d'ETHIC

(Entreprises de taille humaines indépendantes et de croissance)

&

PIERRE GAGNAIRE

Chef ***

de nombreux particuliers, artisans, commerçants, associations, fédérations,
groupements professionnels, écoles et entreprises d'engagent :

ADVANCIA – AGIR ABCD - ALG – ALUTHEA – AMPLITUDE COMMUNICATION ANDROS – APACHE
ARTS & MÉTIERS - BEL GROUP – BERNARD JULHIET GROUP - CANALCE.COM
CHAMBRE NATIONALE DES HUISSIERS DE JUSTICE - CGPME CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE
COSMOBAY VECTIS – CROISSANCEPLUS - CYRUS CONSEIL – ECONOMIE MATIN - ELEPHANT & CIE
ESCP-EAP - F&C ASSOCIES – FEDARPA - FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT
FEDERATION NATIONALE DE L'HABILLEMENT - FORGET FORMATION- GROUPE REPONSE
GROUPE REVUE FIDUCIAIRE - GROUPE VEDIOR FRANCE - GROUPEMENT DES PROFESSIONS DE SERVICE
HEC PARIS – HIGHDEAL - IC CENTREX – IMPRIMERIE VARENNES - JEUNES ENTREPRENEURS - JUVA SANTE
LE CERCLE INTERIMAIRE – LE PUBLIC SYSTEME – LISI GROUP – MANZINI GRANIT NEW WORKS – NRJ GROUP
NUTRIMETRICS – PUBLICIS CONSULTANTS - SIGES - SIEMENS – SMART CANAL – SOLAC MEDITERRANEE - SUEZ
THE PHONE HOUSE - TIGEST – TOTAL - TRSB